Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260320-202603027-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SENS DE BRETAGNE dûment convoqués se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. LARMENIER Michel, 1er adjoint, faisant fonction de maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 23
Etaient présents : M. LARMENIER Michel, Mme SENTUC Véronique, M. RUBAT Jean-François, Mme VOISIN Mélanie, M. DANIEL Erwan, Mme GASNIER Valérie, M. MALIDOR Olivier, Mme FUNCK Anicée, M. DUROCHER Damien, Mme PALLIER Charlotte, M GRIGNON Noël, M BELLAMY Bruno, Mme MAUCHIEN Magalie, M. GUINNEBAULT Alain, M DUVAL Franck, Mme VIEL Estelle, M THEISEN Yves, M LUNEL Roger, M ROLLET Patricia, M. THUAU Elvis, M. DAMIDE Gaëlle, M CASIMIR Cédric.
Etaient absents excusés : Mme POILLONG Delphine, M. LAMARRE Caroline
Etaient absents :
Pouvoirs (2) : Mme POILLONG Delphine a donné pouvoir à M DANIEL Erwan, Mme LAMARRE Caroline a donné pouvoir à Mme FUNCK Anicée.
Secrétaire de séance : M. DUROCHER Damien

202603-027-ELECTION DU MAIRE

Le Président rappelle que le Maire est élu au **scrutin secret et à la majorité absolue** parmi les membres du conseil municipal.

Résultat du 1er tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de votants : 23
- Nombre de suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Mme Véronique SENTUC : 18 voix

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260320-202603027-DE

- M Roger LUNEL : 5 voix

Mme Véronique SENTUC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée Maire et immédiatement installé(e) dans ses fonctions.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire
Véronique SENTUC